
 14 novembre 2019, à LYON  
15 octobre 2020, à LYON

 1 jour (09h00-17h00)

Référence : LY22

## Modalité d'intervention

 Inter 450 €

 Intra Devis sur demande

 Blended learning

## VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Santé



## VOUS ÊTES

Personnel de bloc opératoire et secteur interventionnel, personnel en charge de la qualité et la gestion des risques.



## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Appréhender** les enjeux liés à la sécurité des soins,
- ✓ **Identifier** et caractériser les risques liés à la prise en charge interventionnelle,
- ✓ **Appréhender** les responsabilités relatives aux différentes étapes du parcours patient,
- ✓ **Participer** activement à la sécurisation de la prise en charge interventionnelle.



## LES PLUS

- ✓ **Le + digital : module e-learning inclus « Principes généraux de la responsabilité civile en établissement ».**
- ✓ Approche parcours patient au plus près des pratiques de terrain.
- ✓ Vision claire des fondamentaux de l'organisation de l'activité au bloc opératoire.
- ✓ Binôme d'intervenants spécialisés : juriste et consultant en management des risques.



## PROGRAMME

### 1 – Généralités et point de vue de l'assureur

- Contexte réglementaire et enjeux de la sécurité des soins au bloc opératoire (Code de la Santé publique, HAS, règles professionnelles)
- Retours d'expérience Sham autour de la prise en charge chirurgicale : Bilan des visites de risques effectuées dans les établissements ; regard sur les contentieux ; lien entre gestion des risques et gestion des plaintes
- Principes généraux des différentes responsabilités : civile, pénale, disciplinaire

### 2 – Démarche Gestion des risques dans le processus de prise en charge de l'opéré

- Les dangers et les facteurs de risques
- Approche a priori : Identification des risques et évaluation de leur maîtrise (analyse de processus ; lien avec la procédure HAS V2014/PDCA)
- Approche a posteriori : Analyse des causes de l'évènement indésirable et retour d'expérience / Information du dommage au patient

### 3 – Stratégies de maîtrise des risques

- Prévention : réduire la fréquence de l'évènement indésirable (focus/marquage opératoire)
- Récupération : intercepter le défaut de soin avant que l'effet ne survienne (focus/check-list sécurité)
- Atténuation : rendre les conséquences acceptables (perception du risque, réactivité collective, travail d'équipe)
- Pilotage de la démarche et système d'information (gestion documentaire, suivi d'indicateurs, évaluations...).

## CONTACTEZ-NOUS



+33 (0)4.72.75.58.03



information.neeria@relyens.eu



www.neeria.com